

FLASH INFO DE LA REUNION ORDINAIRE DU 23 juillet 2026 DU COMITE SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DE LA REGION ILE DE FRANCE DE LA SOCIÉTÉ SAMSIC SECURITE

Approbation du PV de la réunion extraordinaire du 11 juin 2026

L'approbation du procès-verbal du 11 juin a été **reportée à l'unanimité des votants présents**.

Approbation du PV de la réunion extraordinaire du 25 juin 2026

L'approbation du procès-verbal du 25 juin a été **reportée à l'unanimité des votants présents**.

Approbation du PV de la réunion ordinaire du 25 juin 2026

L'approbation du procès-verbal du 25 juin a été **reportée à l'unanimité des votants présents**.

Information et consultation sur la mise en place d'attestation sur l'honneur pour une nouvelle activité Défense Nationale sur le site en zone protégée (site Renault Le Mans – Agence Coignières)

Le Président a annoncé qu'à la suite d'un partenariat entre Renault et la Défense nationale, une zone protégée « secret-défense » sera créée sur le site du Mans du constructeur automobile, afin de produire des drones, dès cet automne. Les agents SAMSIC concernés en sont déjà informés, et la consultation des Elus du site Renault Le Mans a déjà eu lieu.

Le Président a présenté l'attestation à remplir par les agents SAMSIC travaillant sur le site, précisant que des contrôles seront également menés par la Direction du renseignement. Il a ajouté que ce document est usuel dans ce type de contexte. Il devra être rempli par les agents SAMSIC travaillant sur le site, et sera adressé par SAMSIC à Renault. Il ne sera pas nécessaire que les agents le portent continuellement sur eux.

En réponse aux questions des Elus, le Président a exposé les points suivants :

- Il ne s'agit pas d'une extension de périmètre ou d'activité. Les effectifs et les missions des agents sur place ne sont pas modifiés : ils interviendront simplement dans une zone protégée Défense, incluse dans le périmètre déjà existant, pour y accomplir leurs missions usuelles de sûreté et de sécurité. Aucune formation n'a donc été programmée.
- Au sein de cette zone, tout enregistrement (photo, vidéo, son) est interdit, ainsi que toute prise de renseignement ou diffusion d'information, en interne comme en externe, en lien avec la production de ces drones. Il s'agit de dispositions d'ordre pénal.
- Le Président s'est engagé à revenir vers les Elus en ce qui concerne les éventuelles formalités à accomplir pour leurs futures visites sur le site. Il suppose que les Elus n'accéderont pas à cette zone, mais les agents SAMSIC pourront toujours effectuer des remontées sur leurs conditions de travail auprès des Elus.
- Le Président a insisté sur le fait que toute la zone est soumise au secret défense, mais que l'agent doit rendre compte de tout fait/incident mettant en cause la Sûreté/Sécurité.

Les Elus ont approuvé, à l'unanimité, la mise en place de l'attestation sur l'honneur, pour une nouvelle activité Défense Nationale sur le site en zone protégée (Site Renault Le Mans – Agence Coignières)

Information sur la dernière réunion du CSE Central de SAMSIC Sécurité : transmission des PV approuvés des réunions du 26.11.2025 et du 07.01.2026 et des annexes

La Direction a confirmé avoir adressé ces PV par mail, joints à la convocation au présent CSE. Elle a rappelé que le CSE Central se réunit tous les 6 mois.

Point sur l'activité de la région IDF : gains & pertes de marchés

La Direction a annoncé :

- **La perte du marché Alpine Cars** (fermeture – 4 agents reclassés, agence Coignières) et du marché **Foncière Médicale Nanterre** (fermeture – 2 salariés reclassés, agence IDF Centre).
- **La prise du marché Herbert/Smith** (H24 et weekends – 4 salariés repris, agence IDF Nord) et du marché **Colis Privé** (2 salariés repris, agence Paris 20).

Elle a également confirmé qu'il appartient à la société reprenant le marché de contacter les agents dans le cadre d'une reprise de personnel, conformément aux dispositions de la convention collective.

Information mensuelle – remise de documents

Entrées et sorties

La Direction a confirmé que le motif « retour salarié » correspond à un motif usuel de rupture de CDD dont le terme est imprécis : dans ce cas, le salarié remplacé a repris son poste.

	Nb Heures supplémentaires (HS)	Nb Heures Payées Non Travaillées (HPNT)
IDF Nord	4 131	331
Paris 20	4 605	820
Evènementiel	556	24
IDF Centre	3 080	330
CTIS	37	0
Coignières	3 686	706

Information sur le questionnaire de satisfaction SG Santé adressé aux salariés affiliés au contrat Santé Non-Cadre

La Direction a exposé que ce questionnaire de satisfaction a déjà été présenté en CSE Central, au cours duquel les Elus avaient demandé que les CSE régionaux soient également informés, afin que le nombre de répondants soit plus important.

La Direction a annoncé que le questionnaire a déjà été adressé aux salariés et qu'une restitution de l'enquête aura lieu lors du prochain CSE Central.

Réclamations individuelles et collectives

Examen des omissions, dénaturation et de la suppression des interventions de M. Faouzi BOUDJEMAI dans le procès-verbal de la réunion du CSE du 28 mai 2026.

En l'absence de l'intéressé et d'un grand nombre d'Elus, ce jour, les Elus présents et la Direction ont convenu de reporter le point au prochain CSE ordinaire, le 27 août 2026..